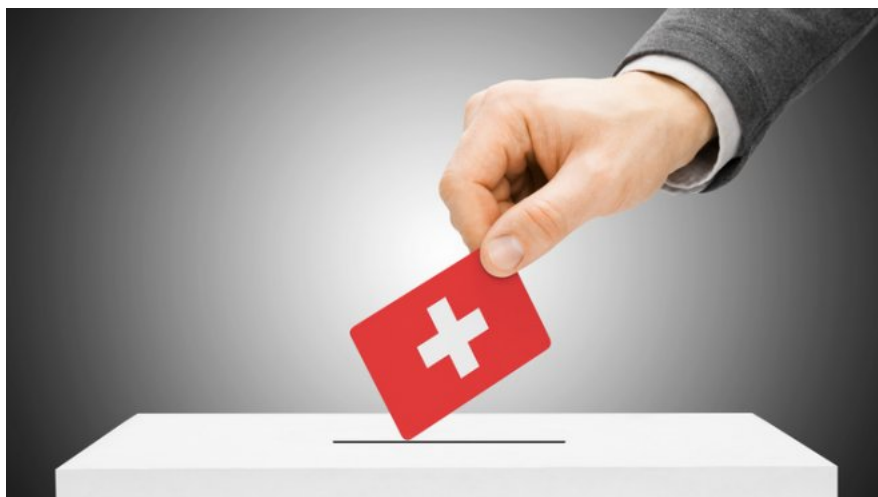




Prévoyance vieillesse: le peuple montre la voie à la politique

La réforme Prévoyance vieillesse 2020 a échoué dans les urnes. Le peuple a ainsi refusé pour la seconde fois en l'espace d'une année une extension des rentes. Il ne veut pas faire d'expérience hasardeuse avec notre AVS, mais garantir les rentes à leur niveau actuel. À cette fin, les mesures essentielles et non contestées du paquet doivent être mises en œuvre le plus vite possible. Le Conseil fédéral est prié de réunir autour d'une table les partis et les partenaires sociaux.

Le souverain a refusé la loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et rejeté dans le même mouvement le relèvement de la TVA juridiquement lié au projet de réforme. Une majorité de cantons s'est également opposée à cette augmentation.

Ainsi donc, après l'initiative AVSplus, le souverain vient de rejeter pour la seconde fois en l'espace d'une année une extension de l'AVS selon le principe de l'arrosoir. Le peuple refuse toute expérience hasardeuse avec notre assurance vieillesse et veut avoir la garantie d'un maintien des rentes à leur niveau actuel. Le mandat qu'il donne au monde politique est clair: mettre rapidement en place une véritable réforme capable de préserver durablement les rentes et de stabiliser financièrement la prévoyance vieillesse – sans extension non ciblée et irresponsable.

Au tour du Conseil fédéral, à présent, de réunir rapidement les partis et les partenaires sociaux autour d'une table et de présenter d'ici quelques mois un nouveau projet de réforme afin que les mesures non contestées puissent entrer en vigueur en 2020/2021. Pour stabiliser financièrement l'AVS, l'âge de la retraite

doit être fixé à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes et il faut augmenter modérément la TVA. D'autre part, le taux de conversion minimal doit être abaissé et compensé par des mesures adéquates dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Sur ces trois points essentiels, les quatre partis gouvernementaux étaient jusqu'ici d'accord. À partir de là, il est possible de construire rapidement un projet de réforme durable et bénéficiant d'une large assise.

Union patronale suisse et economiesuisse

RENSEIGNEMENTS

Roland A. Müller

Directeur de l'Union patronale suisse

Tél. 079 220 52 29, mueller@arbeitgeber.ch

Martin Kaiser

Responsable du Secteur politique sociale et assurances sociales

Tél. 079 517 68 26, kaiser@arbeitgeber.ch

Michael Wiesner

Responsable Communication, economiesuisse

Tél. 079 479 72 89, michael.wiesner@economiesuisse.ch